



Conseil

Consejo

Council

SESSION DU CONSEIL N° 96-3 Les 6 et 7 mars 1996

Compte rendu sommaire

Les représentants suppléants désignés ont tenu une session extraordinaire du Conseil, à Montréal, les 6 et 7 mars 1996. L'ordre du jour définitif et la liste des délégués figurent respectivement aux annexes A et B. Monsieur Anthony Clarke (Canada) présidait la session.

COMPTE RENDU DU PRÉSIDENT DU CCPM

Dans son compte rendu, le président du CCPM fait état des principaux points à l'ordre du jour de la session du CCPM des 7 et 8 mars, et plus particulièrement de la possibilité qui s'offrira aux représentants du Conseil et aux membres du CCPM d'y échanger leurs vues sur la planification de la prochaine session ordinaire du Conseil ainsi que sur d'autres questions d'intérêt mutuel, notamment la participation du secteur privé aux travaux de la CCE et l'expérience acquise par la *Border Environment Cooperation Commission* (BECC) en matière de participation du public.

COMPTE RENDU DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

Dans son compte rendu, le directeur exécutif fait observer l'importance que revêt la présente session au sujet, plus particulièrement, de l'adoption du Programme et du budget 1996 ainsi que du Rapport annuel 1995, du parachèvement des lignes directrices du Fonds nord-américain pour l'environnement (FNAE) et de la réponse du Conseil au Rapport sur le réservoir Silva. Il mentionne qu'un certain nombre d'initiatives de gestion ont eu lieu depuis la dernière session, par exemple : la vérification externe des comptes de 1994; les améliorations au système de gestion financière et d'information comptable; l'engagement d'un chef de la comptabilité et d'un réviseur technique en espagnol; et la mise en place d'un système d'évaluation du personnel. Le directeur exécutif fait aussi mention des progrès accomplis en vue de formuler une proposition relative à la rationalisation des comités et des groupes de travail de la CCE; à l'instauration imminente d'un système de gestion des documents ayant trait aux sessions du Conseil et du CCPM; à la préparation de la version définitive du Rapport annuel 1995 à distribuer d'ici la fin du mois de mars, et à la dotation du poste de bibliothécaire en chef. Il termine son compte rendu en soulignant qu'il faudra continuer à faire des efforts pour élaborer des activités de programme liées à la tenue de la prochaine session ordinaire du Conseil, et ce, malgré le fait que celle-ci ait été reportée.

Au cours de l'échange de vues qui suit, les représentants du Conseil constatent les progrès accomplis sur le plan de la gestion au cours de l'année écoulée. On mentionne qu'il est important d'assortir de procédures de fonctionnement la proposition de rationalisation des comités et des

groupes de travail de la CCE. On suggère également d'envisager l'élaboration de règles de procédure du Conseil concernant la partie V de l'ANACDE, *Consultation et règlement des différends*.

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL EN 1996

Compte tenu de la décision de reporter la tenue de la session ordinaire de 1996, les représentants du Conseil en examinent les diverses incidences. En conclusion, ils conviennent de :

- a) consulter leur bureau ministériel respectif afin d'étudier la possibilité de tenir la session ordinaire au début de septembre;
- b) conserver les mêmes thème et sous-thèmes en vue de la session;
- c) continuer de planifier la structure du programme de base, comme cela a déjà été convenu;
- d) maintenir le rythme et le calendrier d'élaboration de projets d'annonce et, à cet effet, fixer la mi-juin comme échéance pour ce qui est d'inscrire des questions de fond à l'ordre du jour et de parachever la documentation appropriée.

Suivi : Parties / Secrétariat

MISE À JOUR SUR LA MISE EN OEUVRE DES PROJETS

Fonds nord-américain pour l'environnement (FNAE) : La discussion s'oriente sur le rapport présenté par le Secrétariat à la suite de la période d'examen public des lignes directrices qui a pris fin le 1^{er} mars 1996. Elle porte plus précisément sur les huit sujets qui réclamaient l'avis du Conseil, à savoir les priorités de financement, les partenariats, la sollicitation d'autres subventions, le plafond des subventions, le comité d'octroi des subventions, l'intégrité du processus, ainsi que l'évaluation et le parachèvement des lignes directrices. En conclusion, les représentants du Conseil conviennent de prendre les mesures suivantes :

- a) renommer le Fonds pour ne pas le confondre avec des fonds existants;
- b) modifier les lignes directrices afin de donner plus d'importance aux partenariats;
- c) modifier les lignes directrices afin qu'elles correspondent au plan stratégique de la CCE en termes de priorités de financement;
- d) clarifier les lignes directrices pour ce qui est de permettre un appui non financier;
- e) conserver le plafond des subventions;
- f) changer le nom du Comité d'octroi des subventions afin qu'il reflète la nature du Fonds;
- g) exiger des membres du Comité d'octroi des subventions de signer une déclaration relative aux conflits d'intérêt;
- h) exiger que la vérification externe annuelle des comptes comprenne celle des comptes du FNAE;
- i) charger le CCPM de procéder à une évaluation d'ici deux ans.

Les membres conviennent en outre d'adopter le calendrier suivant :

18 mars	Lignes directrices révisées à soumettre à l'examen définitif des Parties.
25 mars	Date limite de dépôt des commentaires des Parties et choix des membres du Comité.
1 ^{er} avril	Parachèvement des lignes directrices.

Suivi : Secrétariat / Parties

Autres activités de programme : Dans leur rapport, les directeurs font état de la tenue prochaine de l'atelier sur les répercussions de l'ALENA, les 29 et 30 avril, à San Diego; du stade crucial qu'a atteint le comité intergouvernemental chargé de l'évaluation des répercussions transfrontalières; du suivi de la communication, présentée en vertu de l'article 14, concernant la construction d'un nouveau quai à l'île Cozumel, au Mexique; des progrès réalisés en vue de dresser des plans d'action à l'égard des quatre substances toxiques désignées par le Conseil; et des discussions en cours sur le choix d'activités éventuelles à la suite de la signature récente du protocole d'entente avec des associations de gens d'affaires des trois pays.

Dans le contexte des activités de la CCE en matière de mise en oeuvre conjointe, les représentants du Conseil examinent et approuvent deux propositions de projets d'étude de pré faisabilité au Mexique relatifs à la séquestration de carbone (au Chiapas et dans la partie septentrionale de la Sierra Oaxaca), mais ils reportent leur décision au 28 mars au sujet de deux autres projets technologiques connexes.

Suivi : Secrétariat

Les représentants du Conseil prennent note de l'intention de formuler une résolution concernant la compatibilité des données sur la qualité de l'air et sur les émissions atmosphériques, et ils chargent le CPG d'examiner la proposition actuelle et d'apporter son appui au Secrétariat pour l'élaborer plus avant.

Suivi : CPG**RAPPORT SUR LE RÉSERVOIR SILVA**

Les représentants du Conseil examinent et souscrivent, dans son ensemble, à l'ébauche de résolution qui répond aux principales questions de fond soulevées dans le Rapport du Secrétariat et que le CPG doit parachever. Ils conviennent également de référer l'élément de la résolution relatif à la gestion des oiseaux aquatiques du continent au *Canada, US, Mexico Trilateral Committee for Wildlife, Plants and Ecosystems Conservation and Management* (Comité trilatéral - Canada, États-Unis, Mexique - sur la conservation et la gestion de la faune, de la flore et des écosystèmes), qui vient d'être constitué, pour que celui-ci lui présente un rapport d'étape dans les 90 jours.

Suivi : CPG**RAPPORT ANNUEL DE LA CCE**

Le Secrétariat fait état des progrès en cours et de ses plans en vue de parachever et d'imprimer le premier rapport annuel de la CCE. Le Canada et le Mexique se sont engagés à produire leurs documents respectifs, quant au Conseil, il est d'accord avec le fait que le rapport soit imprimé à la mi-avril. Un exemplaire anticipé des parties consacrées spécifiquement à chaque pays sera transmis au président du CCPM.

Suivi : Canada / Mexique / Secrétariat**PROGRAMME ET BUDGET 1996**

Adoption d'un projet. Les représentants du Conseil examinent le projet 96.05.02, *Protection de l'environnement et distorsion commerciale éventuelle*, pour lequel une décision avait été reportée à la session du 13 février dernier. Ce projet n'a pas été approuvé. Le Secrétariat entreprendra des études spécifiques et publiera les rapports qui en découlent sous la rubrique *Obligations particulières de l'ANACDE*. Le budget proposé sera réaffecté en conséquence.

Les représentants du Conseil confirment qu'il est nécessaire que le Secrétariat poursuive ses efforts pour que la CCE ait un rôle pertinent à jouer au chapitre de la réduction des différends d'origine commerciale, et ce, en vue de soumettre un projet en cette matière dans le cadre du Programme de 1997. À cette fin, et dans le contexte du processus préparatoire du Sommet de Bolivie, les représentants acceptent la suggestion du Secrétariat de planifier une réunion intergouvernementale de haut niveau avec des représentants du secteur commercial.

Suivi : Secrétariat

Budget 1995 - Fonds non utilisés : Les représentants du Conseil discutent des incidences que peut avoir, en termes d'orientation, le fait d'autoriser la disposition de fonds excédentaires d'une année budgétaire lorsque cette disposition n'est pas prévue par les Règles de gestion financière. Le Canada soutient qu'il lui est impossible de déroger à ces Règles en ce qui concerne sa part des fonds excédentaires. Les États-Unis indiquent, quant à eux, qu'il est possible de déroger aux Règles en question si le Conseil autorise une dérogation dans ce sens. Les représentants concluent en principe qu'il faudrait minimiser la masse de fonds non engagés à la fin d'un exercice financier, que l'on doit déroger exceptionnellement aux Règles de la CCE et qu'une étude des Règles de gestion financière devrait être entreprise afin de voir s'il est nécessaire et opportun de les modifier.

Dans le contexte de la discussion en matière d'orientation, il est convenu que la fraction des fonds excédentaires qui, selon les prévisions, doit revenir aux États-Unis et au Mexique (soit, à priori, 80 % de 100 000 \$ US), serve en 1996 à financer une activité de photographie aérienne de la frontière américano-mexicaine, dont le numéro de projet est 96.09.02.

Suivi : Secrétariat

Adoption : Les représentants du Conseil terminent la discussion sur ce point de l'ordre du jour en adoptant le Programme et le budget de 1996 et, à cet effet, demandent que l'ébauche de la résolution n° 96-01 soit reformulée et mise au point afin de refléter adéquatement la décision relative au projet d'affectation des fonds excédentaires du budget 1995. Ils suggèrent également au directeur exécutif d'envisager une stratégie de diffusion du Programme 1996 officiel.

Suivi : Parties / Secrétariat

PROGRAMME 1997

Le directeur exécutif donne un aperçu du processus qu'il entend mettre en place pour élaborer le Programme de 1997. Il souligne la nécessité que les trois gouvernements prennent part au processus et qu'ils consacrent le temps qu'il faudra à mener des consultations valables. Il précise que le Programme de 1997 comprendra des suivis de projets inscrits au Programme de 1996 ainsi que de nouvelles activités. Le directeur exécutif s'engage à distribuer un projet de plan

comprenant des jalons clés et un échéancier en vue de rédiger une première ébauche du Programme et budget 1997 au mois de septembre.

Les représentants du Conseil accueillent favorablement cette proposition et suggèrent qu'en préparant le projet de programme, le directeur exécutif envisage de produire un rapport d'étape sur des activités importantes en cours (qui ont trait, par exemple, à la gestion des produits chimiques, aux écosystèmes partagés, à l'énergie, etc.) et y incorpore un important volet consacré à la diffusion externe. Ils sont également d'avis que le plan doit prévoir une participation initiale des Parties et du CCPM dès le mois de juin 1996.

Suivi : Directeur exécutif

AUTRES QUESTIONS

Comptes rendus sommaires des sessions n° 96-01 et n° 96-02 : Ces comptes rendus sont approuvés et les représentants du Conseil sont avisés que les résolutions adoptées à la session ordinaire de 1995 ont été transmises à la ministre Sheila Copps pour qu'elle y appose sa signature; cela complétera le processus de ratification.

Suivi : Canada

Vérification externe des comptes de 1994 et de 1995 : Les représentants du Conseil adoptent l'état financier de 1994 et autorisent le Secrétariat à confier la vérification des comptes de 1995 à la même firme de vérificateurs externes. Ils ordonnent qu'à l'avenir (à compter de 1996) les vérifications externes comprennent celle des comptes du Fonds nord-américain pour l'environnement.

Suivi : Secrétariat

Privilèges et immunités : Les représentants du Conseil sont mis au courant des progrès accomplis par chacune des Parties en vue d'appliquer les privilèges et les immunités prévues à l'article 44 de l'ANACDE. Ils sont plus particulièrement informés des progrès réalisés au sujet de la révision de l'*Accord de siège* avec le Canada, de l'élaboration d'un accord avec le Québec, de la possibilité de conclure un accord avec les États-Unis concernant le remboursement des impôts et de questions comme celles que le directeur exécutif soulevait dans sa note du 8 novembre 1995. Étant donné le délai nécessaire pour conclure ces questions, les représentants conviennent que chacune des Parties, de concert avec le Secrétariat, détermine quelles mesures elle doit prendre pour que l'ensemble des privilèges et des immunités prescrits à l'article 44 s'appliquent au Secrétariat et à son personnel. Les diverses mesures seront intégrées à un plan d'action général qui sera soumis à l'examen des représentants du Conseil lors de la prochaine téléconférence, le 28 mars, en prévoyant un rapport d'étape à la session du mois de juin. Messieurs D. Langlois et L. Cohen, M^{me} N. Munguia et M. G. Lamoureux sont respectivement désignés par le Canada, les États-Unis, le Mexique et le Secrétariat pour dresser ce plan d'action.

Suivi : Parties / Secrétariat

Exactitude linguistique de l'ANACDE / traduction des Règles : Les représentants du Conseil sont d'accord avec la proposition de vérifier l'exactitude linguistique des versions française et espagnole de l'ANACDE et de publier un texte trilingue de l'Accord à la suite d'un échange de

notes diplomatiques entre les Parties. Monsieur D. Langlois (du Canada), M. L. Cohen (des États-Unis), M^{me} N. Munguia et M. J. Palafox (du Mexique), sont désignés par leur pays respectif, en compagnie de M. M. Paquin (du Secrétariat) pour entreprendre cette tâche à compter de la mi-juin.

Suivi : Parties / Secrétariat

Production de recettes : Les représentants du Conseil échangent leurs vues sur la question de savoir s'il est opportun que la CCE recouvre certains coûts, facture certains honoraires ou cherche des commanditaires. Le Conseil demande au Secrétariat de préparer un document de discussion sur cette question afin qu'il l'examine à la session de juin.

Suivi : Secrétariat

Annexe 41 de l'ANACDE : Le Canada fait état de son intention de faire une première déclaration en vertu de l'annexe 41 de l'ANACDE selon laquelle la province de l'Alberta fera partie des provinces participantes à compter du 1^{er} juin 1996.

PROCHAINES SESSIONS

Les membres acceptent un projet de formule de présidence qui s'appliquera durant un cycle complet et qui permettra à chaque Partie de présider les sessions des représentants suppléants durant toute la période précédant la session ordinaire dont elle sera l'hôte. En vertu de cette formule, M. Anthony Clarke (Canada) assurera la présidence jusqu'à la prochaine session ordinaire. En son absence, il faudra désigner un autre représentant suppléant pour présider la session.

Les membres conviennent du calendrier des sessions suivant :

28 mars	Session n° 96-04 : téléconférence (projets de MOC/plan d'action au sujet des immunités et des privilèges)
22 avril	Session n° 96-05 : téléconférence
23 mai	Session n° 96-06 : téléconférence
10 et 11 juin	Session n° 96-07 : réunion à Montréal
18 juillet (provisoire)	Session : téléconférence
8 et 9 août (prov.)	Session : réunion à Montréal
9 au 11 sept. (prov.)	Session ordinaire annuelle du Conseil

Suivi : Secrétaire du Conseil

RÉUNION AVEC LES MEMBRES DU CCPM

Ce point vise essentiellement à procéder à un échange de vues concernant une proposition des membres du CCPM sur la participation du public qui a trait au processus d'élaboration du programme de la CCE et à la tenue de la session ordinaire annuelle du Conseil. Les membres du CCPM soulignent les avantages qu'offre un processus structuré et permanent, y compris la tenue de réunions à l'échelon régional pour faciliter l'émergence d'idées, établir le contact avec les populations locales et assurer des interventions en temps opportun dans le cadre du processus d'élaboration du programme de la CCE. Le CCPM propose plus particulièrement de tenir deux réunions publiques préparatoires axées sur les principaux thèmes et sous-thèmes de la session

ordinaire du Conseil. Une de ces réunions se tiendrait à Montréal et l'autre à un endroit à déterminer à la frontière américano-mexicaine. Une dernière réunion aurait lieu à la même date et au même endroit que la session ordinaire du Conseil.

Les représentants du Conseil remercient les membres du CCPM et appuient entièrement leur proposition. Ils demandent à ce que les représentants des Parties, du Secrétariat et du CCPM cherchent des possibilités de faire d'autres économies, sans toutefois porter préjudice à la proposition. Ils conviennent que celle-ci soit mise en oeuvre tout en cherchant à réaliser des économies, qu'il en soit fait rapport au CCPM et qu'elle figure dans un budget révisé. Les représentants du Conseil mettent un terme à la séance en soulignant la nécessité d'intégrer la participation du public comme poste distinct du budget de 1997.

LEVÉE DE LA SESSION

La session est levée à 13 h 30 le 7 mars 1996.

Rédigé par Gilles Lamoureux
Le 15 mars 1996

SESSION N^o 96-03 DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS

**Se tiendra le mercredi 6 mars, à compter de 10 h 00, et se poursuivra le jeudi 7 mars
jusqu'à 13 h 00, au Secrétariat de la CCE, à Montréal**

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

PRÉSIDENCE : A. Clarke (Canada)

Mercredi, le 6 mars 1996 - 10 h à 19 h

Point 1 Adoption de l'ordre du jour

Point 2 Compte rendu du président du CCPM

Point 3 Compte rendu du directeur exécutif

Point 4 Session ordinaire du Conseil en 1996

Point 5 Mise à jour sur la mise en oeuvre du programme

Point 5.1 Fonds nord-américain pour l'environnement

Point 5.2 Autres initiatives du programme

Point 6 Rapport sur le réservoir Silva

Point 7 Rapport annuel de la CCE

Point 8 Programme et budget 1996

Point 8.1 96.05.02 - Protection de l'environnement et distorsions commerciales
éventuelles

Point 8.2 Fonds inutilisés en 1995 - Financement d'autres initiatives

Point 8.3 Adoption officielle

Point 9 Programme 1997

19 h 30 - 20 h 30 Présentation de la page d'accueil de la CCE et réunion informelle avec les
membres du CCPM

Note: un léger déjeuner sera servi de 13 h à 14 h au Secrétariat

SESSION N^o 96-03 DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

Jeudi, le 7 mars 1996 - 9 h 30 à 13 h

- Point 5 Mise à jour sur la mise en oeuvre du programme
Point 5.2 Autres initiatives du programme:
- Point 8 Programme et budget 1996
Point 8.1 96.05.02 - Protection de l'environnement et distorsions commerciales
éventuelles
Point 8.3 Adoption officielle
- Point 9 Rapport annuel 1997
- Point 10 Autres questions :
- Point 10.1 Comptes rendus sommaires des sessions n^{os} 96-01 et 96-02
 - Point 10.2 Accord de siège (avec le Canada) - plan d'action
 - Point 10.3 Accord avec la province de Québec - plan d'action
 - Point 10.4 Accord avec les États-Unis concernant le remboursement des impôts - plan d'action
 - Point 10.5 Privilèges et immunités - plan d'action
 - Point 10.6 ANACDE - Exactitude linguistique / Traduction des règles
 - Point 10.7 Production de recettes
 - Point 10.8 ANADE - Annexe 41/Déclaration du Canada
- Point 11 Prochaines sessions (se référer au commentaire révisé ci-joint)
- Point 12 Réunion avec les membres du CCPM (de 12 h 00 à 13 h 00)
- 13 h 00 Levée de la session
- Déjeuner-buffet avec les membres du CCPM

SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N^O 96-03

ANNOTATIONS

MERCREDI, LE 6 MARS 1996 (10 H À- 19 H)

Point 1. Adoption de l'ordre du jour

MESURE : Adoption de l'ordre du jour.

DOCUMENTS :

- a) Ordre du jour provisoire annoté (révisé en date du 1-3-96)

Point 2. Compte rendu du président du CCPM

Ce point figure régulièrement à l'ordre du jour pour permettre au président du CCPM de tenir les représentants suppléants au courant des activités du Comité.

MESURE : Pour information.

DOCUMENTS :

- a) Ordre du jour de la session no 96-01 du CCPM (distribué 4-3-96)

Point 3. Compte rendu du directeur exécutif

Ce point figure régulièrement à l'ordre du jour pour permettre au directeur exécutif de tenir les représentants suppléants au courant des activités du Secrétariat.

MESURE : Pour information.

DOCUMENTS : Aucun.

Point 4. Session ordinaire 1996 du Conseil

Ce point doit permettre de discuter des incidences qu'a la replanification d'une session ordinaire du Conseil, plus particulièrement, le choix de nouveaux lieu et date, thème et sous-thèmes, questions de fond à inscrire à l'ordre du jour (annonces, etc.). Note: Le CCPM présentera au point 12, un document de discussion sur la participation publique.

MESURE : Discussion.

DOCUMENTS : Aucun

Point 5. Nouvelles de la mise en oeuvre des projets (par le Secrétariat)

Ce point figure régulièrement à l'ordre du jour pour permettre au Secrétariat de mettre les représentants du Conseil au courant des questions liées à la mise en oeuvre des projets, en insistant plus particulièrement sur les incidences que peut avoir la replanification de la session ordinaire de 1996.

Point 5.1 Fonds nord-américain pour l'environnement (FNAE)

Le Secrétariat rendra compte des commentaires du public sur les lignes directrices ainsi que des progrès accomplis dans le cadre de la mise en oeuvre du FNAE.

MESURE : Conseiller le Secrétariat au sujet du parachèvement des lignes directrices.

DOCUMENTS :

- a) Document de discussion du CCPC: Commentaires du public sur les lignes directrices proposées pour le FNAE et résumé des commentaires du public (déposé le 6-3-96)

Point 5.2 Autres initiatives du programme

Le Secrétariat fera part des principaux événements aux représentants du Conseil, en mettant particulièrement l'accent sur les répercussions qu'aura la décision de reporter à plus tard cette année la tenue de sa session ordinaire 1996 du Conseil. On demande aux représentants du Conseil de considérer l'adoption d'une résolution visant à assurer la compatibilité des données relatives à la qualité de l'air et aux émissions de polluants.

MESURE : Pour information et approbation de la Résolution 96-02

DOCUMENTS :

- a) Ébauche de la Résolution 96-02 (distribuée le 4-3-96)
- b) P96.03.02: North American Cooperation on Climate Change - Potential Joint Implementation Pilot Projects: (déposé le 6-3-96)

Emissions Reduction Projects:

Energias Renovables para la Islas Natividad y Cedros en Baja California
Proyecto para el ahorro de energia en San Luis Potosi
Central Hidroelectrica de Patla

Carbon Sequestration Projects:

Carbon Sequestration and Sustainable forest management in the State of Chiapas, Mexico
Captura de Carbono: Silvicultura Comunitaria en la Sierra Norte de Oaxaca
International Model Forest Program - Chihuahua

Point 6. Rapport sur le réservoir Silva

Ce point permettra de discuter de la réponse du Conseil au Rapport du Secrétariat de la CCE sur la mort d'oiseaux migrateurs au réservoir Silva (1994-95)

MESURE : Discussion sur la réponse du Conseil au rapport et sur toutes mesures de suivi.

DOCUMENTS :

- a) Ébauche de résolution 96-7 rédigée par le Mexique et modifications proposées par les États-Unis (distribué le 1-3-96 - en anglais et en espagnol)
- b) Rapport sur le réservoir Silva (déjà distribué)
- c) Avis du CCPM n° 95-7 (déjà distribué)

Point 7. Rapport annuel de la CCE

Ce point a pour but d'adopter officiellement le premier rapport annuel de la Commission.

MESURE : Adoption.

DOCUMENTS : Ébauche du rapport annuel de la CCE (déjà distribué)

Point 8. Programme et budget 1996

Ce point doit servir à examiner les questions en suspens liées au parachèvement et à l'adoption du projet de Programme et de budget 1996.

Point 8.1 Projet 96.05.02 - Protection de l'environnement et distorsions commerciales éventuelles

L'adoption de ce projet a été retardée dans l'attente de révisions.

MESURE : Étude de la proposition de projet révisé.

DOCUMENTS : Description du projet révisé (distribué le 4-3-96)

Point 8.2 Fonds inutilisés en 1995 - Financement d'autres initiatives

Le 13 février, les représentants du Conseil en sont arrivés à la conclusion qu'il était nécessaire de discuter des conséquences que peut avoir, sur le plan de l'action, le financement d'autres initiatives avec les fonds inutilisés en 1995. Une proposition particulière a été présentée et elle est intitulée « Projet de photographie aérienne de la frontière américano-mexicaine ».

MESURE : Discussion.

DOCUMENTS :

- a) Description du projet (révisé 6-3-96) - Évaluation des ressources transfrontalières (distribué le 4-3-96)
- b) Projet conjoint des États-Unis et du Mexique : « Invitation à participer au projet de photographie aérienne de la frontière américano-mexicaine (déjà distribué)

Point 8.3 Adoption officielle

À la suite de l'étude du projet en suspens et de la décision quant à la répartition du solde des fonds inutilisés en 1995, il faut maintenant adopter officiellement le Programme et le budget.

MESURE : Adoption officielle du Programme et du budget 1996.

DOCUMENTS :

- a) Version révisée du sommaire du projet et du budget (déjà distribué en anglais)
- b) Ébauche de la résolution n° 96-1 (distribué le 4-3-96)

Point 9. Programme 1997

Ce point permettra de discuter du processus, des jalons clés et de l'échéancier pour la préparation du programme 1997.

MESURE : Discussion

DOCUMENTS : Aucun

JEUDI, LE 7 MARS 1996

Questions de la veille restées en suspens

Point 10. Autres questions

Ce point permettra de se pencher et de prendre des décisions sur les questions les plus pressantes qui ne sont pas liées au programme et qui n'ont pu être traitées au cours de la dernière session.

Point 10.1 Comptes rendus sommaires des sessions n°s 96-01 et 96-02

MESURE : Adoption et révision des points en suspens

DOCUMENTS :

- a) Ébauche du compte rendu sommaire de la session no 96-01 (distribuée le 4-3-96)
- b) Ébauche du compte rendu sommaire de la session no 96-02 (distribuée le 4-3-96)

Point 10.2 Vérification externe des comptes de 1994 et 1995

MESURE : Examen, adoption et signature du rapport de vérification externe des comptes de 1994, et discussion sur les mesures de suivi. Discussion sur l'étendue et le calendrier d'exécution de la vérification externe des comptes de 1995.

DOCUMENTS :

- a) Version finale du rapport du vérificateur pour 1994 (distribué le 4-3-96)

Point 10.3 Accord de siège (avec le Canada)

MESURE : Rapport sur l'état d'avancement et discussion sur le calendrier d'exécution des mesures de suivi.

DOCUMENTS : Aucun

Point 10.4 Accord avec la province de Québec

MESURE : Le Canada rend compte de l'état d'avancement du dossier.

DOCUMENTS : Aucun

Point 10.5 Accord avec les États-Unis concernant le remboursement des impôts

MESURE : Rapport sur l'état d'avancement et discussion sur le calendrier d'exécution des mesures de suivi.

DOCUMENTS : Aucun

Point 10.6 Privilèges et immunités

MESURE : État d'avancement et discussion sur le calendrier des mesures de suivi.

DOCUMENTS :

- a) Note du directeur exécutif en date du 8 novembre 1995 (déjà distribuée)

Point 10.7 ANACDE - Exactitude linguistique / Traduction des Règles

ANACDE : Le Secrétariat est souvent requis de distribuer des copies de l'Accord à des experts, à des consultants et au grand public. Jusqu'à présent, étant donné que la CCE n'en a pas encore publié de version officielle, le Secrétariat a distribué la version imprimée par le Canada dans les trois langues officielles.

Afin de pouvoir afficher l'Accord dans la page d'accueil Internet de la CCE, le Secrétariat en a préparé une version informatique. Le Secrétariat aurait aussi besoin d'utiliser la version de la CCE pour la distribuer plus largement. Un avertissement indiquant que cette version est non officielle a été intégré à la version du Secrétariat en attendant la recommandation du Conseil à ce sujet. Cela peut offrir aux Parties l'occasion d'examiner l'exactitude linguistique de l'énoncé de l'Accord dans les trois langues, si cela s'avère nécessaire.

Règles de la CCE : La version espagnole des Règles de la CCE (4) n'est pas disponible.

MESURE : Discussion sur l'opportunité de rédiger une version officielle de l'ANACDE et sur le processus à établir à cette fin, et entente sur le processus et le calendrier en vue de préparer une version espagnole des Règles de la CCE.

DOCUMENTS :

- a) Copie sur papier de la version électronique de l'ANACDE préparée par le Secrétariat (déjà distribuée)
- b) Ébauche de la version espagnole des Règles de procédure du Conseil (déjà distribuée par le Mexique)

Point 10.8 Production de recettes

Ce point est censé donner lieu à un échange de vues sur la question de savoir s'il est opportun que la CCE / le Secrétariat : 1) recouvre certains coûts auprès des tierces parties ou leur facture des honoraires; et 2) cherche des commanditaires pour des publications, des activités, etc.

MESURE : Discussion et recherche de mesures de suivi.

DOCUMENTS : Aucun

Point 11. Prochaines sessions

Ce point permettra de discuter du bien-fondé d'établir un calendrier des sessions pour 1996. On pourrait également se pencher sur la question de modifier la formule de présidence des sessions des représentants suppléants, selon laquelle celle-ci serait assurée par le pays hôte de la prochaine session ordinaire du Conseil.

Discussion sur un projet de calendrier des sessions 1996

- 18 avril conférence téléphonique
- 16 mai conférence téléphonique
- 18 et 19 juin réunion à Montréal (N.B. le CCPM pourrait se réunir du 20 au 21 juin)
- 18 juillet conférence téléphonique
- 8 et 9 août réunion à Montréal
- **9 au 11 septembre session ordinaire 1996 du Conseil**
- Novembre conférence téléphonique (date à déterminer)
- Décembre réunion à Montréal (date à déterminer)

DOCUMENTS : Aucun

Point 12. Réunion avec les membres du CCPM

Ce point était initialement réservé à un échange au sujet de la planification de la session ordinaire du Conseil du mois d'avril. Cela pourrait être remplacé par un échange sur le plan de travail proposé par le CCPM et par l'examen d'une proposition relative à la participation du public.

MESURE :

DOCUMENTS :

- a) Document de discussion du CCPM : Participation du public (distribué le 4-3-96)
- b) Ordre du jour de la session du CCPM n° 96-01 (distribué 4-3-96)

SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS 96-03

Montréal, Canada, 6 et 7 mars 1996

Liste des participants

CANADA

Représentant suppléant Clarke, H. Anthony
Bowcott, Andy
Cerutti, Rita
Côté, Louise
Ecclestone, Susan
Langlois, Denis
Moore, Jennifer

MEXICO

Représentant suppléant Samaniego, José Luis
Aguilar, Mario
Cabrera, Javier
Hoth, Jürgen
Munguia, Norma
Palafox, Jaime

ÉTATS-UNIS

Représentant suppléant Nitze, William A.
Cohen, Larry
Marsh, Christian
Rowley, Anne
Trejo, Maria
Smith, Russell
Wilson, Serena
Yeager, Brooks

JPAC

Chair Plaut, Jonathan